

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, au bureau du Journal.

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1883

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Malgré les menaces de poursuites adressées à la presse par le Gouvernement, à propos des articles parus dans certains journaux, sur le mauvais état de nos Caisse d'épargne, les remboursements continuent à excéder les dépôts.

M. Tirard, ministre des finances, a même avoué vendredi, à la Chambre, que pour le seul mois d'avril, l'excédent des retraits s'élevait à six millions.

Comment en serait-il autrement? Lorsqu'un caissier crée un déficit, l'Etat répond aux déposants: « Arrangez-vous, je ne suis pas responsable! »

Et, si les déposants s'adressent à la Municipalité, la Municipalité répond: « Cela regarde l'Etat! »

De sorte que les malheureux qui avaient confié à un peu scrupuleux caissier de la Caisse d'épargne de cette ville leurs économies, longuement et péniblement accumulées, se heurtent à une double fin de non-recevoir, émanant du Conseil municipal et de l'Etat.

C'est immoral. L'Etat bénéficie des fonds déposés dans les Caisse d'épargne.

Cet argent va dans ses caisses. Puisqu'il en recueille les bénéfices, il en doit avoir la responsabilité.

Mais la responsabilité ne saurait incomber aux malheureux, qui sont venus pleins de confiance, apporter leurs quelques sous à celui qu'ils regardaient, à juste titre, comme le mandataire légal de l'Etat.

Comment! vous prétendez imposer au public un monsieur quelconque insolvable, immoral, malhonnête; vous prétendez que c'est à lui que l'ouvrier, que le petit employé doivent confier leurs économies; et si ce monsieur, qu'ils n'ont pas choisi, qu'ils ne connaissent pas, en qui ils ont confiance parce qu'ils vous croient derrière lui, si ce monsieur vide la caisse et disparaît, vous, Etat, qui aurez recueilli une partie de ses dépôts: vous, Etat, qui avez le droit et le devoir de faire surveiller sa comptabilité; vous, Ville, qui avez une action directe sur lui, vous ne serez ni l'un ni l'autre responsables de ses conceptions, de ses malversations?...

Mais tout vous condamne: la loi, le sens commun, et, par-dessus tout, la plus vulgaire équité.

Eh bien! non. L'Etat ne paiera pas; c'est M. Tirard qui l'affirme.

Mais comme l'Etat est honnête — c'est encore M. Tirard qui dit cela, et non point nous — mais comme l'Etat est honnête, il proposera aux Chambres de voter une loi réglant les responsabilités, pour l'avenir.

Pour le passé, ma foi, tant pis pour les déposants!

Si la presse, justement indignée par de semblables monstruosités, proteste; si elle crie aux déposants: « Prenez garde! les Caisse d'épargne offrent à une sécurité, vous confiez votre argent à un inconnu qui ne vous rendra peut-être point! » — si la presse crie cela, on traduira la presse en justice, et on ajoutera aux bénéfices illégitimes sur les Caisse d'épargne, le bénéfice des amendes infligées aux journaux.

Ce sera tout bénéfice. Eh bien! les menaces gouvernementales ne sauraient nous effrayer.

Nous dirons publiquement la vérité à l'épargne populaire, et voici la vérité: A Tarare, le caissier de la Caisse d'épargne est mort, laissant un déficit de sept cent mille francs.

L'Etat refuse de combler le déficit; la Ville refuse de combler le déficit.

C'est donc sept cent mille francs enlevés aux pauvres gens, qui avaient mis plusieurs années à les entasser sou par sou.

Puisque l'Etat n'est pas responsable des sommes reçues dans les Caisse d'épargne, puisque les Villes n'en sont pas responsables; les Caisse d'épargne n'offrent aucune sécurité!

Placez votre argent ailleurs. PIERRE SALVAT.

NOS DIPOMATES

On écrit de Paris: Le Temps, dont nous avons eu maintes fois à déplorer les faiblesses pour le gouvernement et son représentant, le jeune M. Barrère dans la question de la navigation du Danube, a traité dernièrement à la conférence de Londres, se montre aujourd'hui mieux inspiré et n'hésite plus, en face des fautes du pouvoir, à infliger aux ministres un blâme, qui, pour être modéré dans la forme, n'en est pas moins sévère.

C'est d'abord à propos de la formation d'un corps destiné spécialement à la garde de nos colonies. Le Temps constate l'incertitude du gouvernement à cet égard et adresse des éloges très mérités au député de la Corrèze qui vient enfin de prendre l'initiative d'un projet de loi dans ce but. Plus loin, dans le courrier de l'Indo-Chine, le correspondant du Temps s'élève contre l'incertitude du gouvernement dans les affaires du Tonkin et contre la politique flottante qui nous a conduits au plus douloureux des massacres...

Nous n'avons jamais tenu d'autre langage et maintenant que l'aleçon est donnée au gouvernement par ses amis jusqu'ici les plus indulgents, nous souhaitons qu'il la comprenne. Il y va de l'honneur de la France, de sa fortune et du sang de nos soldats.

Il est un autre point sur lequel nous ne sommes plus d'accord avec le Temps. A la date du 12 juin, il rappelle que l'Angleterre va renforcer sa division des mers de Chine des deux cuirassés le Shannon et le Ru-

part et comme ce déploiement de forces, au moment où nous massons les nôtres sur les côtes du Tonkin, pourrait inquiéter ses lecteurs, le Temps s'empresse d'ajouter: « Il ne faut voir là que l'application d'une règle que justifie l'importance des intérêts maritimes de l'Angleterre dans l'extrême Orient. »

Mais un détail à échappé au rédacteur de cette note. C'est une dépêche de quatre lignes envoyée de Melbourne et rejetée à la quatrième page du même journal. En voici le contenu: « Les gouvernements colonialistes adressent au gouvernement de la Métropole des dépêches dans lesquelles ils recommandent l'annexion des Nouvelles Hébrides, des îles Salomon et d'autres groupes de l'Océan Pacifique. » (1)

Il suffit de rapprocher ces deux nouvelles pour comprendre qu'il faut que l'escadre anglaise soit au complet pour pouvoir détacher les navires nécessaires à ce coup de main. Nous l'avons dit et redit: l'Angleterre guette les Nouvelles Hébrides. Cet archipel est une dépendance nécessaire de la Nouvelle Calédonie, nous pouvons l'occuper sans conteste et y a quelques mois et les mauvais vouloir du gouvernement risquent de nous le faire perdre.

On se rappelle l'acte de piraterie commis récemment par les Anglais sur notre établissement d'Api, situé dans cet archipel. Nous avions demandé une enquête, nous l'attendons encore.

Il nous reste cependant un espoir. — Cette dépêche de Melbourne, hier, en dernières nouvelles, reparait aujourd'hui dans le Temps avec les honneurs de la seconde page; peut-être, demain, servira-t-elle de thème à un premier Paris. Les réflexions contenues dans la correspondance d'Indo-Chine sur les dispositions peu bienveillantes des Anglais et leurs agissements à Pékin ne laissent plus au Temps le moindre doute sur le désir de l'Angleterre de maintenir son prestige dans l'extrême Orient par de nouvelles prises de possession.

Comme le gouvernement a le parti pris de se refuser à toute action du moment que c'est la presse conservatrice qui en signale la nécessité, nous souhaitons que le Temps prenne en main la cause des colons de la Nouvelle-Calédonie et obtienne l'occupation immédiate de l'archipel des Hébrides, qui ne coûtera ni un homme, ni une amorce, ni un denier. Il suffit de déplacer un aviso français pour assurer à notre pavillon la possession de cette dépendance indispensable à la prospérité de la Nouvelle-Calédonie.

Le compte Pianciani prend ensuite la parole. C'est à coup sûr la personnalité la plus importante de la réunion. Franc maçon émérite (c'est M. Delattre qui l'a dit), vient républicain, ancien maire de Rome, le comte Pianciani est devenu député et vice-président de la Chambre italienne. Ses paroles, jusqu'à ce qu'on lui en ait demandé compte au delà des Alpes, peuvent être considérées comme sérieuses et quasi-officielles. Il remercie en fort bons termes les organisateurs qui l'ont convié à cette cérémonie honorifique, et déclare que la France et l'Italie, ces deux nations de même souche et de même sang, ne peuvent être et ne seront jamais ennemies.

Il ajoute que l'hostilité prétendue a été inventée par les réactionnaires des deux pays, mais qu'elle n'est qu'un mensonge.

Mentana, dit-il, a été une faute, mais la faute du gouvernement, et non celle de la France; c'est à coup sûr la personnalité la plus importante de la réunion. Franc maçon émérite (c'est M. Delattre qui l'a dit), vient républicain, ancien maire de Rome, le comte Pianciani est devenu député et vice-président de la Chambre italienne. Ses paroles, jusqu'à ce qu'on lui en ait demandé compte au delà des Alpes, peuvent être considérées comme sérieuses et quasi-officielles. Il remercie en fort bons termes les organisateurs qui l'ont convié à cette cérémonie honorifique, et déclare que la France et l'Italie, ces deux nations de même souche et de même sang, ne peuvent être et ne seront jamais ennemies.

Il ajoute que l'hostilité prétendue a été inventée par les réactionnaires des deux pays, mais qu'elle n'est qu'un mensonge.

Mentana, dit-il, a été une faute, mais la faute du gouvernement, et non celle de la France; c'est à coup sûr la personnalité la plus importante de la réunion. Franc maçon émérite (c'est M. Delattre qui l'a dit), vient républicain, ancien maire de Rome, le comte Pianciani est devenu député et vice-président de la Chambre italienne. Ses paroles, jusqu'à ce qu'on lui en ait demandé compte au delà des Alpes, peuvent être considérées comme sérieuses et quasi-officielles. Il remercie en fort bons termes les organisateurs qui l'ont convié à cette cérémonie honorifique, et déclare que la France et l'Italie, ces deux nations de même souche et de même sang, ne peuvent être et ne seront jamais ennemies.

Il ajoute que l'hostilité prétendue a été inventée par les réactionnaires des deux pays, mais qu'elle n'est qu'un mensonge.

L'APOTHÉOSE DE GARIBALDI

La cérémonie à laquelle nous assistions l'année dernière à pareille époque, à l'occasion de la mort de Garibaldi, avait été, grâce à la présence du jeune Georges Hugo, au touchant discours du vieux barde de la Drôme, M. de Montau, aux vers de Clovis Hugues et à quelques autres hors d'œuvre assez récréatifs. Cette d'aujourd'hui aurait été purement scandaleuse si quelques incidents gais n'étaient venus heurter changer quelque peu son caractère. La salle du Cirque d'Hiver n'était que très incomplètement remplie d'une foule mûrie française, mi partie italienne (à et pendant des drapeaux et des couronnes portant les noms de sociétés anti-cléricales; au milieu et très en vue, ces mots sur fond rouge: « Libre-pensée — Groupe de Charpentier. Pour le service d'ordre, des commissaires de la ligue anti-cléricale avec brassard aux couleurs italiennes.

Au premier rang, une Société de gymnastique avec costumes; sur les gradins de première, une ligne de jeunes filles en blanc avec écharpe

précédant la machine apparente. Joussetin était placé sur le seuil de l'écurie pour assister au débarquement des voyageurs.

Il remarqua parmi eux deux personnages dont l'extérieur répondait parfaitement au signalement des deux anglais donné par Folléfeuille. Le maître et le valet, marchant sur la même ligne, se dirigèrent droit vers l'écurie.

Quelle chance se dit-il, j'en ne pouvais arriver plus à propos: je vais devoir visiter ces deux particuliers tout à mon aise.

« Et l'homme aux chevaux, sortez la voiture et attellez vivement, fit le maître, tandis que le groom, les mains dans ses poches, se dandinait, un gros cigare à la bouche.

« Dans cinq minutes, m'lord, ils seront prêts, si votre domestique veut bien me donner un coup de main.

Celui-ci, loin de se rendre à cette invitation, se plaça sur un banc, continuant à regarder avec l'indolence d'un gentleman qui a droit de vivre de ses rentes.

« Voilà un drôle qui en prend à son aise pensa Joussetin, qui, sans en avoir l'air observait tout; non-seulement il voyage en robe et en chapeau, mais il a cinquante étranges pièces, mais de pins il laisse d'autres le soin de ce qui le concerne particulièrement. Si j'avais un domestique semblable, il ne ferait pas de vieux os chez moi.

L'Anglais, parait-il, était accoutumé à cette manière d'agir, car il ne fit aucune observation à son trop sans gêne serviteur; il régla la dépense, paya le pourboire promis et se leva, puis il vint au harnachement et à l'attelage, laissant à François des remarques qui dénotaient chez lui des connaissances spéciales.

Lorsque tout fut terminé, il monta sur le

siège, sans faiblesse, sans conciliation, et ils arrivèrent, il en est convaincu, à la liberté, en s'aidant sur le corps du cléricisme.

A cette nouvelle déclaration antichrétienne, l'enthousiasme reprit et la foule applaudit longuement.

Le représentant de la ligue antichrétienne vient après cela se féliciter d'avoir organisé la cérémonie, pour faire un petit boniment en faveur de son œuvre.

Incident M. Ambrogio Freida, délégué de la presse démocratique italienne, prend ensuite la parole. Il prononce en italien un discours très ardent et très vigoureux, qui est celui d'un orateur de beaucoup de talent, mais dans lequel on apprend surtout les grands gestes et les grands voix. M. Freida parle, dans son discours, de la triple alliance; il reconnaît qu'elle existe, qu'elle est sérieuse et dangereuse, mais croit qu'il suffit de lui opposer l'union des républicains et la propagande antichrétienne.

Un incident se produit, ce moment à l'occasion d'une interruption. On ne l'entend pas, mais on se tiche, on crie à la porte; le tumulte devient très grand, quand le chef d'orchestre a l'heureuse idée de le couvrir en faisant jouer la Marseillaise. On s'aperçoit alors qu'il y avait eu erreur et que l'interrompue n'avait adressé que des compliments à l'orateur. Pour un peu, il n'en était pas moins boucisé.

Autres discours M. Raquin, délégué des sociétés italiennes, reprend le thème de l'union des deux peuples, et il promet crânement que si la France était attaquée de nouveau par les gens du Nord, ce serait mille garibaldiens viendraient à son secours. — Hum!...

M. Dambicourt, ancien officier garibaldien, ditrait énormément pendant quelques instants le public, qui commençait à se fatiguer. Il prononce un discours violemment antichrétien, mais heureusement encore plus tintamarresque, dans lequel il parle de Robert Macaire et de Bertrand.

Le comte de Douville Maillefeu raconte sommairement une entrevue qu'il a eue avec Garibaldi mourant, et dans laquelle le vieux condottiero lui a dit des paroles d'amitié pour la France.

Et enfin, la parole est donnée, à quatre heures et demie, au héros de Dijon (c'est M. Delattre qui l'a dit).

Dionisotti de suite que Stefano Canzio a eu sur ses coaccusés une grande supériorité. Il a été très court.

Mauduit suit, s'écrie-t-il, celui qui penserait à unir ces deux nations sœurs... Qu'importe les alliances! La démocratie italienne ne laissera jamais s'accomplir cet attentat qui révoquerait la pensée moderne, par la coalition de souverains contre une république. Tout est commun entre la France et l'Italie: le sang, la race, les principes révolutionnaires et jusqu'à la revanche.

On crie: Vive Canzio! Vive la République! Vive l'Italie! et on applaudit.

On a voulu faire une grande et solennelle manifestation antichrétienne à propos de Garibaldi. Nous croyons en somme, qu'on n'y a gagné rien. Quant aux protestations d'amitié et aux promesses d'union entre les deux peuples français et italiens, elles valent pour le moment au raison directe de l'autorité de ceux qui les ont faites. Il convient de se tenir sur la réserve sur cette question.

M. DUPUIS ET LE TONKIN

M. Dupuis, l'explorateur du Tonkin, adresse au Gaulois la lettre suivante:

« Paris, le 17 juin 1883.

Monsieur le rédacteur en chef, A propos d'une lettre de M. le comte d'Hérission, que publie le Gaulois, vous me demandez si je veux, si je peux parler.

Il n'y a rien qui puisse m'empêcher de dire la vérité sur les justes revendications que j'ai adressées au gouvernement en

1876, et je n'ai pas à cacher mes relations avec MM. Laurier et d'Hérission, ni à faire les raisons qui les ont motivées.

Ruiné par le gouverneur de la Cochinchine, le contre-amiral Dupré, j'étais mourant et dénué de ressources à Saigon, ayant envoyé jusqu'à ma dernière piastre pour soutenir mes équipages au Tonkin, lorsqu'un ami vint un jour secrètement (il ne faisait pas bon alors, surtout pour un fonctionnaire, de me témoigner des sympathies) m'apporter la somme nécessaire à mon passage.

J'y partis et pus attendre heureusement la France, malgré les ordres formels adressés de Paris au gouverneur intérimaire de Saigon et au consul de France à Singapour, pour me retenir par tous les moyens.

J'arrivai à Paris sans un sou, mais bien décidé à faire entendre ma voix et à révéler les infamies dont j'avais été victime, ainsi que les Tonkinois. Tout ce que je racontai était à ce point monstrueux que beaucoup de gens se refusaient d'y croire. J'ai prouvé, depuis, la vérité de tout ce que j'avais avancé, à l'aide de pièces diplomatiques, et c'est peut-être à cela que M. le comte d'Hérission fait allusion en parlant des origines officielles ou secrètes de l'intervention française au Tonkin.

J'avais affaire à forte partie. — Mais c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, me disait-on. Jamais vous ne réussirez. — Moi, je ne désespérai pas, fort de mon droit.

L'administration coloniale, ne voulant rien entendre, me renvoya au Conseil d'Etat.

C'est alors que je fus mis en rapport avec M. Laurier, comme un avocat que ses talents plaçaient au premier rang pour les affaires de contentieux.

Il n'y avait pas ici de question tonkinoise. Le gouvernement, par le fait du gouverneur de la Cochinchine, avait illégalement causé la ruine de mon expédition au Tonkin. Je ne réclamais au gouvernement que le bien dont on m'avait indignement dépossédé. Les événements actuels du Tonkin n'ont donc rien à voir à cela.

Pour quelque motif que ce soit, M. Laurier, après avoir pris l'affaire en main, changea d'attitude et tout à coup ne voulut plus s'occuper.

N'ayant pas le temps, disait-il, d'étudier la question, ni de s'en occuper, obligé qu'il était de faire de longues et fréquentes absences, appelé souvent à l'étranger, il avait prié M. le comte d'Hérission, au désintéressement et au patriotisme duquel je ne saurais trop rendre hommage, de s'occuper de cette affaire et devait lui envoyer des instructions qui ne lui sont jamais parvenues.

Devant cette attitude inexplicable, M. d'Hérission m'écrivit, comme il vous l'a dit, pour reprendre sa liberté d'action. Peu de temps après, M. Laurier mourut sans avoir commencé son rôle de défenseur.

M. d'Hérission ateste qu'il n'a pas été chargé par M. Gambetta de négociations relatives au Tonkin. De mon côté, j'affirme que jamais M. Gambetta ne s'est occupé de quoi que ce soit de mes demandes de revendication. Je ne l'ai vu que deux fois et c'était après le vote de la Chambre. J'avais poursuivi seul ces revendications devant la Chambre des députés, et le 24 février 1881, elle accepta, d'accord avec le gouvernement, les conclusions du rapport de la commission tendant au bien fondé de mes revendications.

Je dirai, quand il le faudra, de quel côté sont venues les propositions intéressées, dont le rejet a motivé les hostilités diri-

Joussetin; mais il nous reste un point important, celui du mobile qui les a poussées à assassiner la veuve: c'est de ce côté que nous devons diriger tous nos efforts.

Mon aide ne vous fera pas défaut, monsieur Folléfeuille; je ne demande qu'une chose, c'est d'être dirigé.

Cela ne manquera pas; demain, à pareille heure, je l'attendrai ici pour te donner de nouvelles instructions. Je vais rentrer au château, où, selon toute apparence, je trouverai ces étrangers installés.

Il ne s'était pas trompé dans ses prévisions: la première personne qu'il aperçut devant les remises fut le groom. Toby qui, en costume de travail, le bécot écossais sur l'oreille, le gilet à rayures jaunes et à manches noires sur le buste, avait, époussetté la voiture de son maître.

Ce n'était plus le même homme dépeint par Joussetin.

Parfait! pensa Folléfeuille, le drôle est rentré dans son rôle, il joue en ce moment la comédie du travail.

Au moment où il faisait cette réflexion, le maître sortit de l'écurie.

Durement il apostropha le groom: — Vous êtes d'une négligence impardonnable, Toby; vous avez oublié de mettre la couverture sur les chevaux.

Ils étaient à peu près secs en arrivant, répondit le valet, son bécot à la main.

Vous n'avez pas à discuter mes ordres, obéissez, dit sèchement le gentleman.

— Autre comédie maintenant, celle de la morgue anglaise, se dit Folléfeuille qui tout en faisant ses observations dirigeait lentement vers le château.

FEUILLETON DU 19 JUIN 1883 — 38 —

LE CRIME DES AIRELLES

PAR SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX AGENTS

Discussion de famille

— Quelques fois, ce n'est pas pour deux ou trois jours, mais pour un temps bien plus long que les chevaux sont mis en pension. Tenez, il y a juste quinze jours aujourd'hui, je m'en souviens bien, c'était la nuit où fut assassinée la dame des Airelles: un Anglais et son domestique, un vilain petit roux, sont arrivés ici; ils ont lâchés leur voiture sous la remise et mis les chevaux en pension. J'ai même entendu dire que c'étaient de fort belles bêtes; le chef de gare, qui est connaisseur, les estimait à ses prix à mille sous chacune.

— Et ces chevaux sont encore là? — Oui, monsieur; pour peu que vous soyez amateur, François vous les fera voir.

— Ce n'est pas de refus; j'aime les chevaux; avant d'entrer dans les chemins de fer, j'étais sous-officier au 9 dragons.

— Vous êtes peut-être un nouveau chef de gare? — Non, mon enfant, je suis un simple plaignant, chargé de lever des plans pour le tronçon qui doit relier le chef-lieu à Moulins.

— Dans ce cas, on vous verra souvent ici? fit la servante.

— Oui, de temps à autre; j'attends mon ingénieur. Vous me parliez de ces Anglais qui sont arrivés dans la nuit; auraient-ils, par hasard, manqué le train de minuit?

— Pou s'en est fait, je vous le jure; ils n'eurent que le temps de confier leurs chevaux à François, le train était en gare.

— Il faut croire qu'ils avaient encore longuement pour arriver si juste.

— C'est ce qui vous trompe; leurs chevaux étaient blancs de sueur; François a dû les bouchonner pendant plus d'une demi-heure pour les sécher.

— Ma foi ce que vous m'avez dit de cet attelage m'a donné le désir de le voir, je vais à l'écurie prier François de me le montrer, fit Joussetin, qui avait terminé son repas.

VI Sir Arthur François, l'homme préposé aux chevaux de l'auberge, ne fut pas difficile à reconcoiter; il était dans l'écurie, occupé à préparer l'attelage qui devait conduire l'omnibus de Château-Chinon; un train venant de Paris était attendu d'un moment à l'autre.

— Qu'y a-t-il pour votre service, bourgeois? demanda-t-il à Joussetin en le voyant entrer.

— Une simple curiosité à satisfaire. La servante prétend que le dénommé, m'a parlé d'une paire de chevaux remarquables que vous hébergez, parait-il, depuis quelques jours.

— Ils sont dans ce compartiment, vous pouvez les admirer tout à votre aise; vous verrez qu'ils sont soignés comme des princes: de la litière jusqu'au ventre et de l'avoine en veux tu, en voilà: dix-huit litres par jour! Dame! l'Anglais paye bien, on ne triche pas sur les rations; deux francs de bourboire par jour! Je pourrais bientôt vivre de mes rentes, si toutes les pratiques payaient aussi généreusement.

L'agent ouvrit la porte et put se convaincre que la valeur de l'attelage n'avait pas été exagérée; ces demi-sang arabe et été remarqués même sur le pavé de Paris.

— Pensez-vous les garder encore longtemps en pension? demanda-t-il.

— Je n'en sais vraiment rien; le maître, pas plus que le valet n'ont l'air de s'en soucier; ils n'ont flanqué chevaux et voiture, et sont précipités vers la gare après m'avoir promis le pourboire dont je vous ai parlé. Drôles de corps, tout de même, ces étranges! les premières ne leur suffirent pas; maître et valet sont montés dans un coupé, je tiens le fait du chef de gare, qui en était même assez surpris; car les Anglais sont d'ordinaire très-fers avec leurs domestiques, ils ne leur permettent pas de voyager dans le même compartiment qu'eux.

Joussetin trouvait ces renseignements fort intéressants; il les enregistrait dans sa mémoire.

Pendant qu'ils causaient ainsi, le bruit lointain du sifflet de la locomotive se fit entendre, et bientôt les deux lanternes qui

précédant la machine apparente. Joussetin était placé sur le seuil de l'écurie pour assister au débarquement des voyageurs.

Il remarqua parmi eux deux personnages dont l'extérieur répondait parfaitement au signalement des deux anglais donné par Folléfeuille. Le maître et le valet, marchant sur la même ligne, se dirigèrent droit vers l'écurie.

Quelle chance se dit-il, j'en ne pouvais arriver plus à propos: je vais devoir visiter ces deux particuliers tout à mon aise.

« Et l'homme aux chevaux, sortez la voiture et attellez vivement, fit le maître, tandis que le groom, les mains dans ses poches, se dandinait, un gros cigare à la bouche.

« Dans cinq minutes, m'lord, ils seront prêts, si votre domestique veut bien me donner un coup de main.

Celui-ci, loin de se rendre à cette invitation, se plaça sur un banc, continuant à regarder avec l'indolence d'un gentleman qui a droit de vivre de ses rentes.

« Voilà un drôle qui en prend à son aise pensa Joussetin, qui, sans en avoir l'air observait tout; non-seulement il voyage en robe et en chapeau, mais il a cinquante étranges pièces, mais de pins il laisse d'autres le soin de ce qui le concerne particulièrement. Si j'avais un domestique semblable, il ne ferait pas de vieux os chez moi.

L'Anglais, parait-il, était accoutumé à cette manière d'agir, car il ne fit aucune observation à son trop sans gêne serviteur; il régla la dépense, paya le pourboire promis et se leva, puis il vint au harnachement et à l'attelage, laissant à François des remarques qui dénotaient chez lui des connaissances spéciales.

Lorsque tout fut terminé, il monta sur le

siège et prit les rênes pour conduire. Le groom continuait à fumer philosophiquement, assis sur son banc; il fallut l'invitation de son maître à venir s'asseoir auprès de lui pour le tirer de son indolence.

Lorsqu'il eut placé, le gentleman rendit la main à ses chevaux, qui partirent avec l'impétuosité d'animaux qui, après un trop long repos, sont bien aise de se dégoûter les jambes.

— De plus on plus bizarre, pensa l'anglais de Folléfeuille, qui se rendit à la gare pour faire causer les employés.

« Les renseignements qu'il en obtint furent en tout semblables à ceux de l'auberge; l'histoire du coupé commun était exacte.

L'arrivée tardive de l'Anglais la nuit du crime fut également confirmée.

— Je n'ai maintenant, se dit-il, aller rejoindre mon ancien chef, j'espère qu'il sera satisfait de mon rapport.

Il était à peine engagé dans la route transversale qui dévise le bois des Airelles qu'il vit venir de loin le valet agité; dès qu'ils se furent rejoints, Joussetin commença son rapport, sans le faire précéder d'aucun préambule; il détailla les faits soigneusement, clairement, laissant à son supérieur le soin d'en tirer les conclusions et les déductions.

A mesure qu'il avançait dans son récit, les yeux du policier devenaient plus brillants, un sourire de satisfaction se dessinait sur ses lèvres.

— Bien débuté, mon garçon, fit-il en frappant familièrement Joussetin sur l'épaule: tu as fait faire ce matin un grand pas à l'affaire; tout me prouve que nous sommes sur la bonne piste.